

# Les sépultures à inhumation

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **41 (1987)**

PDF erstellt am: **19.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

humain (os carbonisé à basse température, os calciné à haute température, etc...). Elle pourrait permettre, dans le cas qui nous occupe, de distinguer des modes d'incinération différenciés à l'intérieur de la nécropole. Nous avons tenté, en vain, de mettre en relation les résultats obtenus avec d'autres paramètres fournis par l'étude archéologique (datation, richesse relative des sépultures). On constate seulement que la plupart des défunts incinérés à haute température (os calcinés) sont concentrés dans la partie centrale de la nécropole, sans que l'on puisse fournir une explication à ce phénomène.

Si l'on considère l'ensemble des 34 individus (chiffre minimal) incinérés dans la nécropole du Port (en y ajoutant les deux nourrissons inhumés), on obtient le tableau suivant :

Individus adultes, de sexe masculin :	7	
Individus adultes, probablement de sexe masculin :	9	
Individus adultes, probablement de sexe féminin :	3	
Individus adultes, de sexe indéterminé :	11	
Sous-total des adultes		30
Enfants et adolescents, de sexe indéterminé :	3	
Nourrissons (1-6 mois) :	2	
Sous-total des enfants et adolescents		5
Indéterminé :	1	
Total des individus :		36

Une remarque s'impose immédiatement : le tableau ci-dessus montre une très forte disproportion des âges (près de 90 % d'adultes !) et des sexes (les individus féminins sont largement minoritaires). Cette distribution est peu conforme à celle que l'on rencontre habituellement dans les nécropoles directement liées à un habitat<sup>278</sup>. Quelles conclusions faut-il tirer de ces chiffres ? Qui sont les gens enterrés dans ce petit cimetière ?<sup>279</sup>

## 4. Les sépultures à inhumation

Trois individus inhumés ont été découverts dans la nécropole du Port. La coexistence de l'inhumation et de l'incinération dans les cimetières situés plus au Sud, le long de la route romaine, avait déjà frappé les premiers fouilleurs d'Avenches<sup>280</sup>. Il n'est malheureusement plus possible de déterminer si ces deux modes y étaient pratiqués simultanément. Dans la nécropole du Port, la tombe à inhumation de l'adulte (tombe 18) est sans aucun doute relativement tardive puisqu'elle a détruit une ou plusieurs tombes à incinération : le matériel recueilli dans le remplissage de sa fosse permet d'affirmer que la sépulture n'est pas antérieure à la seconde moitié du deuxième siècle de notre ère. Les principales caractéristiques de cette inhumation sont la présence d'un cercueil ou d'un coffrage de planches, l'absence de mobilier et la position ventrale du squelette<sup>281</sup>.

Les deux autres individus inhumés sont des bébés âgés de 1 à 2 mois (tombe 18) et de 4 à 6 mois (tombe 32). La coutume voulait que les enfants morts-nés ou décédés *avant que les dents n'aient poussé* (c'est-à-dire avant 3 ou 4 ans) ne soient pas incinérés<sup>282</sup>. L'un de ces bébés a été enterré dans une simple fosse en pleine terre, sans mobilier (tombe 18). Les fouilleurs de 1982 jugèrent que cet enfant avait été déposé dans la même fosse que l'adulte mentionné ci-dessus, mais il semble plus vraisemblable que sa tombe ait été dérangée *a posteriori* par l'implantation de cette sépulture<sup>283</sup>. Le second bébé a été inhumé dans un cercueil de planches (tombe 32). Un biberon, découvert à proximité, est probablement la seule pièce de mobilier de la sépulture<sup>284</sup>. Les tombes des deux nourrissons ne peuvent être datées, mais rien n'empêche de croire qu'elles sont contemporaines des sépultures à incinération.

<sup>280</sup> Voir *supra*, p. 3.

<sup>281</sup> A. van Doorselaer signale quelques cas d'inhumation en position ventrale, en particulier à Maroeuil (Pas-de-Calais) : DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, p. 129. Ch. Simon mentionne dans son rapport anthropologique l'existence de tels cas au Haut Moyen-Age.

<sup>282</sup> PLINE, *Nat. Hist.*, VII, 15 : « *hominem priusquam genito dente cremari mos gentium non est* ». Voir aussi DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, pp. 61-67. Des exceptions à cette règle sont cependant parfois signalées, notamment à Courroux : BERGER/MARTIN-KILCHER, *Gräber*, p. 159.

<sup>283</sup> Voir *infra*, p. 69.

<sup>284</sup> Catal. 324.

<sup>278</sup> A Courroux, la répartition des sexes est équilibrée, tout comme celle des âges. Les enfants morts en bas âge y sont relativement nombreux : MARTIN-KILCHER, *Courroux*, pp. 221-222.

<sup>279</sup> Voir *infra*, p. 41.